

**DECRET N° 2010-320 DU 09 JUILLET 2010**

portant nomination de **Monsieur Jérôme Olaitan ASSOGBA**, Magistrat, en qualité de Secrétaire Général par intérim du Conseil Supérieur de la Magistrature.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2005-133 du 24 mars 2005 portant la nomination de **Monsieur Jérôme Olaitan ASSOGBA**, Magistrat, en qualité de Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 juillet 2010.

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : En attendant la nomination et la prise de service d'un Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Magistrature, **Monsieur Jérôme Olaitan ASSOGBA**, Magistrat, est chargé d'assurer l'intérim du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Magistrature, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

*B 3*

**Article 2** : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 30 mars 2010 et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 juillet 2010

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Dr Boni YAYI**

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,  
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale,

**Pascal Irénée KOUPAKI.-**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finance,

**Idriss L. DAOUA**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice, de la Législation et des  
Droits de l'Homme,

**Grégoire AKOFODJI**

**Ampliations** : PR 06 ; AN ; CC 02 ; CES 02 ; HAAC 02 ; MJLDH 04 ; MEF 04 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 04 ; DGBM-  
DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 05 BN-DAN-DLC 03 GCONB-DCCT-INSAE 03 BCP-CSM 03 UAC-UNIPAR-ENAM 03 FADESP-  
FDSP 02 INTERESSE 01, JO 01.

02 3